



Commune de
LA MEAUFFE

Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 20 mars 2026

Présents : M. Pascal LANGLOIS, M. Fabrice GOHIER, Mme Odile AZE, M. Patrick LEMENUEL, M. Louis VASTEL, Mme Annie CARUEL, Mme Isabelle HAMOND, M. Gilles TESTARD, M. Samuel HARDY, Mme Lynda LEGAST, Mme Célia DESAINT-DENIS, M. Erick HAMOND, Mme Noémie NÉEL-MORIN, Mme Marion YVER, M. Melvin BRAUD.

Excusés : 0

Non excusés : 0

Procurations : 0

Secrétaire de séance :

Convocation : 16 mars 2026

Affichage de la convocation : 16 mars 2026

Conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS Maire.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil
- 2- Élection du Maire
- 3- Détermination du nombre d'Adjoints
- 4- Élections des Adjoints
- 5- Lecture de la charte de l'Élu local
- 6- Désignation des membres des Commissions Communales

1. Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil

Le Conseil Municipal approuve le Procès-Verbal de la réunion du 4 mars 2026.

2. Élection du Maire

Louis VASTEL, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Lors du premier tour du scrutin, Pascal LANGLOIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages avec quinze votes, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3. Détermination du nombre d'Adjoints

Le Conseil Municipal a validé la proposition du Maire de nommer 3 adjoints : 1^{er} Adjoint en charge de la voirie et des chemins, 2^{ème} Adjoint en charge des affaires scolaires et du social et 3^{ème} Adjoint en charge des bâtiments Communaux.

4. Élections des Adjoints

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. **Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.** Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Lors du premier tour du scrutin, la liste menée par Fabrice GOHIER a obtenu quinze voix.

Ainsi sont élus : Fabrice GOHIER : 1^{er} Adjoint, Odile AZE : 2^{ème} Adjoint, Patrick LEMENUEL : 3^{ème} Adjoint

5. Lecture de la charte de l'Élu local

Le Maire a procédé à la lecture de la charte de l'Élu local.

6. Désignation des membres des Commissions Communales

Lors de cette réunion, ont été désignés les membres des Commissions Communales répartis dans le tableau annexé au présent Procès-Verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire a déclaré la séance levée à 21h30.

Délibération n°2026-15 : Approbation du précédent Conseil- **approuvé**

Délibération n°2026-16 : Élection du Maire- **approuvé**

Délibération n°2026-17 : Détermination du nombre d'Adjoints- **approuvé**

Délibération n°2026-18 : Élection des Adjoints- **approuvé**

Délibération n°2026-19 : Désignation des membres des Commissions Communales- **approuvé**

Liste des membres des Commissions Communales

Affaires scolaires et périscolaires	Bâtiments Communaux	Voirie et Chemins	Cimetière	Animations, loisirs et cérémonies	Communication	Finances
Adjoint en charge de la Commission : Odile AZE	Adjoint en charge de la Commission : Patrick LEMENUUEL	Adjoint en charge de la Commission : Fabrice GOHIER	Adjoint en charge de la Commission : Patrick LEMENUUEL	Adjoint en charge de la Commission : Odile AZE	Sous la Présidence du Maire	Adjoint en charge de la Commission : Fabrice GOHIER
Lynda LEGAST	Louis VASTEL	Samuel HARDY	Odile AZE	Lynda LEGAST	Fabrice GOHIER	Samuel HARDY
Annie CARUEL	Erick HAMOND	Gilles TESTARD	Isabelle HAMOND	Célia DESAINT-DENIS	Odile AZE	Gilles TESTARD
Noémie NÉEL MORIN	Melvin BRAUD	Erick HAMOND	Fabrice GOHIER	Marion YVER	Patrick LEMENUUEL	Patrick LEMENUUEL
Célia DESAINT-DENIS	Samuel HARDY	Patrick LEMENUUEL	Marion YVER	Noémie NÉEL MORIN	Isabelle HAMOND	Odile AZE
		Melvin BRAUD	Louis VASTEL	Patrick LEMENUUEL	Marion YVER	Erick HAMOND
			Noémie NÉEL MORIN	Louis VASTEL		